



CESSION DE 50,52% DES ACTIONS DETENUES DANS CARTHAGE CEMENT

COMMUNIQUE

Dans le cadre de l'appel d'offres ayant pour objet la cession de 50,52% du capital de la société CARTHAGE CEMENT, il convient de préciser que Cinq (5) candidats ont été pré-qualifiés pour la phase de compétition finale du processus et la date limite de dépôt des offres financières, fixée au départ au 06 juillet 2018 a été reportée, sur demande des investisseurs intéressés, au 07 décembre 2018 ;

En dépit de l'intérêt certain manifesté par la majorité des candidats pour cette opération, à la date du 07 décembre 2018 ces derniers n'étaient pas en mesure de présenter une offre financière d'acquisition.

Malgré l'absence d'offres à cette date, certains investisseurs ont réitéré par écrit leur intérêt persistant pour l'opération moyennant l'amélioration de certaines conditions.

Al Karama Holding, mandatée pour piloter cette cession avec l'aide de sa banque d'affaires, est en train d'étudier, avec toutes les parties directement et indirectement concernées par cette opération, les possibilités d'amélioration de certaines conditions afin d'optimiser la vente.

Ces efforts conjugués devront permettre, une fois accomplis, de maximiser les chances de réussite du processus de cession.

